

DEC191665DR02

Décision portant nomination de Mme Isabelle Genois aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7574 intitulée Laboratoire de Chimie de la Matière Condensée de Paris**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7574 intitulée Laboratoire de Chimie de la Matière Condensée de Paris et nommant M. Christian Bonhomme en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR7574 en date du 17/05/2019 ;

Considérant que Mme Isabelle Genois a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Centre du CNRS et l'Ecole normale supérieure du 30/03/2011 au 01/04/2011 et du 16/05/2011 au 18/05/2011 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Isabelle Genois, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7574 intitulée Laboratoire de Chimie de la Matière Condensée de Paris à compter du 01/01/2019.

Mme Isabelle Genois exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Isabelle Genois est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/06/2019

Le directeur de l'unité
Christian BonhommeVisa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique DebisschopVisa de l'Administrateur du Collège de France
Ingénierie
Alain ProchiantzVisa du doyen de la Faculté des Sciences et
Stéphane Régnier